

Article de la Marne du 24 mai 2023

Seine-et-Marne : mairie et habitants s'opposent aux 200 camions de la future décharge

Par [Audrey Gruaz](#) Publié le [24 Mai 23 à 18:00](#)

Plus de 200 camions vont alimenter quotidiennement le site de la future décharge Suez à quelques kilomètres de Trilport. Ce qui a fait bondir le maire et les habitants.



A Trilport, habitants et élus craignent que 200 camions traversent la ville tous les jours pour rejoindre la future décharge à Isles-les-Meldeuses. ©Illustration/RSM

Pour le maire de [Trilport](#), c'est non ! Il n'est pas question que **200 camions** traversent sa commune pour rejoindre le site d'Isles-les-Meldeuses... du moins, pas sans se battre contre ce projet.

L'entreprise Suez veut développer de nouvelles activités sur l'ancien site des Sablières Capoulade, à 8 km du centre-ville de Trilport. Ce développement va « intensifier l'activité du site », assure Jean-Michel Morer, le maire de Trilport, qui évoque « la création de nouvelles plate-formes d'exploitation et de traitement ».

Un site de gestion des déchets à d'Isles-les-Meldeuses

Suez souhaite y valoriser des **déchets issus du BTP** et proposer de nouvelles solutions de mise en balle de **déchets ménagers** et de stockage des résidus issus des unités d'incinération de déchets.

Mais pour acheminer ces produits à Isles-les-Meldeuses, Suez va inévitablement utiliser des poids lourds. Et ces camions traverseront Trilport, via la RD17, déjà largement encombrée aux heures de pointe.

« Le document soumis à l'enquête publique évoque 210 camions par jour, un ou deux trains et huit barges » Jean-Michel Morer, maire de Trilport

L'enquête publique « oubliée » Trilport

Malgré ce chiffre important de plus de 200 poids lourds par jour, l'étude environnementale indique que « l'augmentation générée par le projet aux heures de pointe reste négligeable par rapport au trafic existant ».

Ce qui n'a pas manqué de faire grincer des dents le maire de Trilport qui reproche également à l'enquête publique d'être instruite dans plusieurs communes autour du projet d'Isles-les-Meldeuses... sauf Trilport. « Notre commune sera la plus impactée au quotidien par le projet », souligne-t-il, avant de poursuivre avec ironie : « les conséquences de ce trafic de poids lourds sont sans doute considérées comme négligeables ! »

Une pétition pour s'opposer au projet

Que ce soit les habitants de Trilport ou ceux qui traversent cette commune matin et soir pour aller travailler, tous le savent : la circulation y est difficile, le passage du pont au-dessus de la Marne, les feux tricolores, les carrefours rendent cet itinéraire long et fastidieux.

La mairie a décidé de s'opposer à cette situation et incite ses habitants à signer une [pétition](#) pour **réclamer l'abandon du projet**. Ne faisant pas partie des communes concernées par l'enquête publique, c'est pour la mairie Trilport le seul moyen de se faire entendre.

Trilport, une plaque tournante du transport routier

Pour le maire, la commune paye déjà « un lourd tribut tous les jours avec des problématiques aussi essentielles que sanitaires, sonores, environnementales, en termes de qualité de vie et de sécurité des piétons et des deux roues ».

Traversée par cinq routes départementales, Trilport est une « plaque tournante des transports routiers de transit de plus en plus nombreux ». Une situation qui, selon lui, empêche l'amélioration de l'accessibilité piétons, la création de pistes cyclables dans la commune.

Il dénonce un tonnage, une fréquence, un volume des trafics totalement disproportionnés aux gabarits des rues de Trilport.

Jean-Michel Morer demande que l'enquête publique soit prolongée au-delà du 30 mai 2023 et, surtout, qu'elle intègre la commune de Trilport.

Il réclame également **une étude d'impact sur les conséquences environnementales** pour sa commune du trafic de poids lourds aussi bien pour la faune, la flore que pour les Trilportais.

Le contournement, une solution ?

Si tout le monde a fait son deuil de la déviation de Trilport, la Ville n'a pourtant pas dit son dernier mot sur une alternative pour faire dévier les camions de son centre-ville : créer [un barreau routier reliant la D603 et D17](#).

« Jean-François Parigi [le président du conseil départemental, NDLR] a indiqué que ses services étudiaient la faisabilité de cette proposition », assure le maire de Trilport qui s'interroge sur la « solidité de la voirie actuelle inadaptée au tonnage à l'ampleur du trafic poids lourds passant par les rues Saint-Jean et Aveline, et les incidences éventuelles sur la solidité du bâti ».